

MINUTES

NOVEMBER 20, 2024

GRAND FALLS

MEETING

A regular meeting of the Council of the Grand Falls Regional Municipality in New Brunswick was held at the Marcel Deschênes Building in the Roland Lafrance Room starting at 7:00 p.m. on Wednesday, November 20, 2024, following the notices required by law.

ATTENDANCE

His Honour the Mayor:

Bertrand Beaulieu

Councillors:

Annie Deschênes

Josée Rioux Walker

Claudette Goguen Kavanaugh

Marcel Levesque

Danny Soucy

Mario Pelletier

France Roussel

and the CAO/Clerk, Eric Gagnon, and the Deputy Clerk, Michelle Daigle.

ABSENCES

David Raines

Sébastien R. Michaud

OPENING OF THE MEETING

The mayor welcomed everyone to the regular meeting in November.

DISCLOSURE OF INTEREST

No conflicts are reported.

ADOPTION - AGENDA

Josée Rioux Walker / Mario Pelletier,

2024-084 That the agenda be accepted as presented. Carried

ADOPTION – MINUTES

Annie Deschênes / Marcel Levesque,

Councillor Roussel specified that, in the "Service to the Community" Pillar, the health committee is indeed the health committee of the Union of Municipalities of New Brunswick.

**2024-085 That Municipal Council adopt the minutes of October 16, 2024.
Carried**

DRINKING WATER

The CAO mentions that during the last month, 43 drinking water samples were taken in 23 different areas across the municipality and that all the results were acceptable.

Claudette Goguen Kavanaugh / France Roussel,

2024-086 That drinking water analyses be received and classified. Carried

The mayor congratulates, and warmly thanks the employees responsible for the water service for their excellent work.

BUSINESS STARTED

By-law Z-4 Closure of a portion of Long Street

The Deputy Clerk gave third reading of By-law Z-4, based on notices under subsection 15(3) of the *Local Governance Act*.

Marcel Levesque / Annie Deschênes,

2024-94 That Municipal Council adopt third reading of By-law Z-4, A By-law to close a portion of Long Street, as read. Carried

MOTIONS AND COMMITTEE REPORTS

Pillar – Economic Development

The Deputy Mayor thanked participants for the recent public consultations on the new municipal plan and zoning by-law. For those who were unable to attend, an online survey is available until November 25, 2024, to gather opinions on zoning changes and types of structures. Stantec will analyze the data collected to conduct the planning process. Preliminary documents will be available this winter for public consultation prior to final approval by Council.

Councillor Levesque informed that the tourism team is actively preparing to welcome visitors for the winter season. Our coordinator recently participated in the Quebec Snowmobile and Quad Show to promote the winter attractions of our region.

In October, 23 building permits were issued, bringing the total to 241 for the year, with a cumulative value of \$24.1 million. This represents an increase of 41% compared to the same period last year.

Pillar - Community Development

Councillor Pelletier informed the public that the hockey tournament season has begun. The next tournament will take place this weekend, where the Grand Falls U-13 minor hockey team will be hosting. The Council wishes all participating teams the best of luck. The December schedule for public skating will be posted on social media in the coming days, with additional dates planned during the Christmas break. The Grand Tube and the outdoor rinks are in preparatory mode. Operation will depend on snowfall for slides and cold temperatures for ice formation.

Councillor Deschênes reports a great success for the Halloween activities. At the haunted house, 1,888 visitors participated, raising \$4,238. Funds are redistributed to participating groups to prepare for future activities. At the Pumpkin Trail, 1,858 visitors admired more than 400 illuminated pumpkins at the Falls campground. The Knights of Columbus and the Daughters of Isabella organized indoor activities, such as bingo and the distribution of bags to children.

The "Eat Fresh" program returns on November 28, with collections scheduled at the CEPSC and the Saint-André Recreation Centre from 3:30 p.m. to 7:30 p.m. Uncollected bags will be donated to the food bank.

Councillor Soucy mentioned the planned holiday activities such as the Santa Claus parade on December 7 at 6 p.m., followed by a meeting with Santa Claus at the farmers' market. A trail of illuminated Christmas trees will be set up at the farmers' market and registration to participate in the decoration is open. A Toys for Joy drive will be held on November 23 in the parking lot of Toner's Home Hardware. Bottles and cans can also be dropped off at G. M. Rioux for the benefit of the campaign.

An intergenerational day is planned for December 15 with activities for all: a visit from Santa Claus, a film screening, and entertainment at the town hall. The Beauséjour and JP Leblanc show will take place on November 23 at 6:30 p.m. in the Richelieu Auditorium.

The Council thanks the volunteers, staff and participants for their contributions to the success of the community activities. Citizen participation is encouraged for upcoming events.

In addition, the mayor announced that the Guignolée Richelieu will take place on November 30 and invites the population to be generous.

Pillar – Governance

The CAO explains that following the translation into English of the union agreement adopted in September, errors were noted. Since the document has already been approved by council, a new motion must be passed to proceed with the revision of the agreement. Councillor Goguen Kavanaugh read the motion. The signing of the revised agreement, as well as its corrected English version, will take place after the meeting.

Councillor Roussel mentioned that, during the month of October, meetings were organized with citizens in different wards. He thanked the people who participated in these exchanges.

Pillar – Service to the Community

In the absence of the two councillors responsible for the Community Service Pillar, the mayor recalled important points in anticipation of winter and snowfall:

- ***Snow Marker Placement:*** Snow markers should be installed at least 6 feet away from roads to prevent damage from snowplows and to allow enough space for them to pass.
- ***Garbage Bin Layout:*** Garbage bins should be placed a few feet away from roads or sidewalks to facilitate snow removal. They should only be taken out the day before collection and collected the next day.
- ***Snow Clearing:*** Contractors and homeowners are prohibited from pushing snow onto roads or sidewalks.

Revised Union Agreement – Local Union 886

Claudette Goguen Kavanaugh / Danny Soucy,

2024-087 WHEREAS the Municipal Council adopted a motion on September 18, 2024, to accept and sign the initial collective agreement;

AND WHEREAS modifications have been made to this collective agreement since its initial adoption;

AND WHEREAS the English version of the collective agreement has also been completed and must be adopted;

BE IT RESOLVED THAT the Municipal Council accepts the revised version of the collective agreement, including the English version, and authorizes the signing of this agreement. Carried

Nomination as By-Law Enforcement Officer – Andrew Kierstead

Josée Rioux Walker / Claudette Goguen Kavanaugh,

2024-88 Whereas the Municipal Council has adopted various by-laws and amendments resulting from the Local Governance Act and the Community Planning Act;

BE IT RESOLVED THAT Andrew Kierstead be appointed as by-law enforcement officer for the Grand Falls Regional Municipality under

the Local Governance Act (Act) and its regulations, the Police Act, the Community Planning Act and its regulations, and the Building Code Administration Act and its regulations.

IT IS FURTHER RESOLVED THAT the above appointment include such powers, duties and functions as may be prescribed by by-law, the Local Governance Act and its regulations, the Police Act and all other Acts and regulations of the Province of New Brunswick.

AND THAT the officer responsible for the enforcement of local government by-laws carry out his discretion based on files received from the clerk in the Local government;

AND THAT the above appointment continues as long as the individual is retained by the Local government.

Be it further resolved that the appointee be authorized to retain counsel to undertake such procedures as may be deemed advisable to ensure compliance with these laws upon approval by the Municipal Council.

Be it further resolved that the above authorizations, designations and appointments continue until they are limited or terminated by the Municipal Council. This appointment will be effective on November 18th, 2024. Carried

Full-time Constable – Christopher Ratthé-Morier

France Roussel / Josée Rioux Walker,

2024-89 That the municipal council appoint Christopher Ratthé-Morier as a full-time police officer pursuant to subsection 11 of the Police Act with probation and benefits under the collective agreement between Grand Falls and the Grand Falls Police Association. Carried

NEW BUSINESS

Order D-1 - Budget 2025 of the SDCAGS Inc.

The Deputy Clerk gave the first reading of By-Law D-1 in title, based on notices under subsection 15(3) of the *Local Governance Act*.

France Roussel / Claudette Goguen Kavanaugh, That Municipal Council adopt the first reading of By-law D-1, By-law to approve the operating budget of the Grand Falls Business Development Corporation Inc., as read. Carried

The Deputy Clerk conducted second reading of By-Law D-1 under the notices under subsection 15(3) of the *Local Governance Act*.

Danny Soucy / Josée Rioux Walker, That Municipal Council adopt the second reading of By-law D-1, By-law to approve the operating budget of the Grand Falls Business Development Corporation Inc., as read. Carried

Community Grandioses

The mayor recognizes two Community Grandioses this evening. In the Volunteer category, Judith Thériault and in the Ambassador category, Alain Lavoie.

A word from the mayor

The mayor congratulates Premier Susan Holt on her election on October 21. He would also like to highlight the appointment of the Honourable Chuck Chiasson, our Member of Parliament, as Minister of Transportation and Infrastructure.

He also congratulates the four recipients of the awards awarded by the CBDC Victoria Madawaska-Sud and the La Vallée Chamber of Commerce:

- **Linda Glazer** - *Linda's Kitchen – Small Business of the Year*
- **Shawn Bouchard** - *S. Bouchard & Fils Construction Inc. – Large Business of the Year*
- **Jean Leclerc** - *Metal and Plus Group of Companies Inc. - Young Entrepreneur of the Year*
- **Sydney Walsh** - *Angler's Worms World - Future Entrepreneur of the Year*

The mayor also highlighted the induction of Mr. John Durepos into the Maritime Powersports Hall of Fame. He congratulates Les Fermes Paul Dionne, Réginald Dionne and Harmien Dionne for winning the 1st prize among the top ten producers of McCain Foods, and to the farmers recognized by McCain Foods.

He thanked the volunteers who organized Halloween activities in the Grand Falls and Saint-André wards, as well as the Canadian Legion for the November 11 ceremony. Furthermore, he highlights the installation of two pedestrian crossings in tribute to veterans, a gesture that the Municipality wishes to repeat every year.

The mayor reflected on the "Coffee with the Mayor and Council" consultation sessions, where the importance of preserving the legacy of former municipalities was often mentioned. It officially appoints a committee of four representatives of the former municipal entities who will work to find a way to recognize the historical component of the contribution of these three municipalities by June 2025.

- Councillor Sébastien Michaud – Former Town of Grand Falls
- Councillor Josée Rioux Walker – Former Village of Drummond
- Councillor Mario Pelletier – Former Rural Community of Saint-André
- Mayor Bertrand Beaulieu

Finally, he announced that the municipal building and the falls will be illuminated in blue on November 30, on the occasion of Stomach Cancer Awareness Day.

OTHER

- Public Intervention

There was no public intervention.

- Media intervention

There was no media intervention.

DATE OF THE NEXT MEETING

The next regular meeting is scheduled for Wednesday, December 18, 2024, at 7 p.m., in the Roland-Lafrance room. However, an extraordinary meeting could take place before this date for the adoption of the budget.

CLOSING OF THE MEETING

Councillor Pelletier moved the adjournment of the meeting at 7:45 p.m. Carried

Bertrand Beaulieu,
 Mayor

Eric Gagnon,
 CAO / Clerk

PROCÈS-VERBAL

LE 20 NOVEMBRE 2024

GRAND-SAULT

RÉUNION

Une réunion ordinaire du conseil de la municipalité régionale de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a eu lieu à l'édifice Marcel Deschênes dans la salle Roland Lafrance à compter de 19 heures le mercredi 20 novembre 2024, suivant les avis requis par la loi.

PRÉSENCES

Son honneur, le maire:

Bertrand Beaulieu

Les conseillers:

Annie Deschênes

Claudette Goguen Kavanaugh

Danny Soucy

France Roussel

Josée Rioux Walker

Marcel Levesque

Mario Pelletier

ainsi que le directeur général/greffier, Éric Gagnon, et la greffière adjointe, Michelle Daigle.

ABSENCES

David Raines

Sébastien R. Michaud

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire souhaite la bienvenue à la réunion régulière du mois de novembre.

DIVULGATION D'INTÉRÊT

Aucun conflit n'est signalé.

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Josée Rioux Walker / Mario Pelletier,

2024-084 Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Adopté

ADOPTION – PROCÈS-VERBAL

Annie Deschênes / Marcel Levesque,

Le conseiller Roussel précise que, dans l'axe "Service à la communauté", le comité de santé est en effet le comité de santé de l'Union des Municipalités du Nouveau-Brunswick.

**2024-085 Que le conseil municipal adopte le procès-verbal du 16 octobre 2024.
Adopté**

EAU POTABLE

Le d.g. mentionne que durant le dernier mois, 43 échantillons d'eau potable ont été effectués dans 23 zones différentes à travers la municipalité et que tous les résultats étaient acceptables.

Claudette Goguen Kavanaugh / France Roussel,

2024-086 Que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté

Le maire félicite et remercie chaleureusement les employés responsables du service d'eau pour leur excellent travail.

AFFAIRES COMMENCÉES

Arrêté Z-4 Fermeture d'une portion de la rue Long

La greffière adjointe fait la troisième lecture en titre de l'arrêté Z-4, suivant les avis selon le paragraphe 15 (3) de la *Loi sur la gouvernance locale*.

Marcel Levesque / Annie Deschênes,

2024-94 Que le conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté Z-4, Arrêté portant sur la fermeture d'une portion de la rue Long, telle que lue. Adopté

MOTIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

Axe – Développement économique

La maire suppléante remercie les participants des récentes consultations publiques sur le nouveau plan municipal et l'arrêté de zonage. Pour ceux qui n'ont pas pu y assister, un sondage en ligne est disponible jusqu'au 25 novembre 2024 afin de recueillir des opinions sur les changements de zonage et les types de structures. La firme Stantec analysera les données recueillies pour mener le processus de planification. Des documents préliminaires seront accessibles cet hiver pour consultation publique avant l'approbation finale par le conseil.

Le conseiller Levesque informe que l'équipe touristique se prépare activement à accueillir les visiteurs pour la saison hivernale. Notre coordonnatrice a récemment participé au Salon de la motoneige et du quad au Québec afin de promouvoir les attraits hivernaux de notre région.

En octobre, 23 permis de construction ont été délivrés, portant le total à 241 pour l'année, avec une valeur cumulée de 24,1 millions de dollars. Cela représente une augmentation de 41% par rapport à la même période l'année dernière.

Axe - Développement communautaire

Le conseiller Pelletier informe que la saison des tournois de hockey est commencée. Le prochain tournoi aura lieu cette fin de semaine, où les U-13 du hockey mineur de Grand-Sault seront les hôtes. Le conseil souhaite bonne chance à toutes les équipes participantes. Le calendrier de décembre pour le patinage public sera publié sur les réseaux sociaux dans les prochains jours, avec des dates supplémentaires prévues durant le congé de Noël. Le Grand Tube et les patinoires extérieures sont en mode préparatoire. La mise en service dépendra des chutes de neige pour les glissades et des températures froides pour la formation de glace.

La conseillère Deschênes rapporte un grand succès pour les activités d'Halloween. À la maison hantée, 1 888 visiteurs ont participé, permettant de recueillir 4 238 \$. Les fonds sont redistribués aux groupes participants pour préparer les activités futures. Au Sentier des citrouilles, 1 858 visiteurs ont admiré plus de 400 citrouilles illuminées au camping des Chutes. Les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle ont organisé des activités intérieures, telles qu'un bingo et la distribution de sacs aux enfants.

Le programme « Manger frais » revient le 28 novembre, avec des collectes prévues au CEPSC et au centre récréatif de Saint-André de 15 h 30 à 19 h 30. Les sacs non récupérés seront donnés à la banque alimentaire.

Le conseiller Soucy mentionne les activités des Fêtes prévues tel que le défilé du Père Noël, le 7 décembre à 18 h, suivi d'une rencontre avec le Père Noël au marché agricole. Un sentier d'arbres de Noël illuminés sera aménagé au marché agricole et les inscriptions pour participer à la

décoration sont ouvertes. Une collecte pour la campagne « Jouets pour la joie » aura lieu le 23 novembre dans le stationnement de Toner's Home Hardware. Les bouteilles et cannettes pourront également être déposées chez G. M. Rioux au profit de la campagne.

Une journée intergénérationnelle est prévue le 15 décembre avec des activités pour tous : visite du Père Noël, projection d'un film, et animations à l'hôtel de ville. Le spectacle Beauséjour et JP Leblanc aura lieu le 23 novembre à 18 h 30 à l'auditorium Richelieu.

Le conseil remercie les bénévoles, les employés et les participants pour leur contribution à la réussite des activités communautaires. La participation des citoyens est encouragée pour les événements à venir.

Par ailleurs, le maire annonce que la Guignolée Richelieu aura lieu le 30 novembre et invite la population à faire preuve de générosité.

Axe – Gouvernance

Le d.g. explique qu'à la suite de la traduction en anglais de l'entente syndicale adoptée en septembre, des erreurs ont été relevées. Puisque le document a déjà été approuvé par le conseil, une nouvelle motion doit être adoptée pour procéder à la révision de l'entente. La conseillère Goguen Kavanaugh effectue la lecture de la motion. La signature de l'entente révisée, ainsi que de sa version anglaise corrigée, aura lieu après la réunion.

Le conseiller Roussel mentionne que, durant le mois d'octobre, des rencontres ont été organisées avec les citoyens dans différents quartiers. Il remercie les personnes qui ont participé à ces échanges.

Axe – Service à la communauté

En l'absence des deux conseillers responsables de l'axe Service à la communauté, le maire rappelle des points importants en prévision de l'hiver et des précipitations de neige :

- **Placement des marqueurs de neige** : Les marqueurs doivent être installés à au moins 6 pieds des routes afin d'éviter les dommages causés par les chasse-neiges et de laisser suffisamment d'espace pour leur passage.
- **Disposition des bacs à déchets** : Les bacs à déchets doivent être placés à quelques pieds des routes ou des trottoirs pour faciliter le déneigement. Ils ne doivent être sortis que la veille de la collecte et retirés dès le lendemain.
- **Déblaiement de la neige** : Il est interdit aux entrepreneurs et aux propriétaires de pousser la neige sur les routes ou les trottoirs.

Entente Syndicale Révisée – Syndicat Local 886

Claudette Goguen Kavanaugh / Danny Soucy,

2024-087 ATTENDU QUE le conseil municipal a adopté une motion le 18 septembre 2024 pour accepter et signer l'entente collective initiale;

ET ATTENDU QUE des modifications ont été apportées à cette entente collective depuis son adoption initiale;

ET ATTENDU QUE la version anglaise de l'entente collective a également été complétée et doit être adoptée;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte la version révisée de l'entente collective, incluant la version anglaise, et autorise la signature de cette entente. Adopté

Nomination à titre d'agent d'exécution des arrêtés – Andrew Kierstead

Josée Rioux Walker / Claudette Goguen Kavanaugh,

2024-88 **Attendu que le conseil municipal a adopté diverses arrêtés et modifications découlant de la *Loi sur la gouvernance locale* et la *Loi sur l'urbanisme*;**

IL EST RÉSOLU QUE Andrew Kierstead soit nommé en tant qu'agent chargé de l'exécution des arrêtés de la Municipalité régionale de Grand-Sault selon la *Loi sur la gouvernance locale* et ses règlements, la *Loi sur la police*, la *Loi sur l'urbanisme* et ses règlements, et la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment* et ses règlements.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE la nomination ci-dessus comprenne les attributions prescrites par arrêté, la *Loi sur la gouvernance locale* et ses règlements, la *Loi sur la police* et tous les autres lois et règlements de la Province du Nouveau-Brunswick.

ET QUE l'agent chargé de l'exécution des arrêtés du gouvernement local exécute sa discrétion selon les dossiers provenant du greffier dans le gouvernement local;

ET QUE la nomination ci-dessus continue tant que l'individu soit retenu par le gouvernement local.

Il est en plus résolu que la personne nommée soit autorisée à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre les procédures jugées souhaitables pour assurer la conformité avec ces lois sur approbation du conseil municipal.

**Il est en plus résolu que les autorisations, désignations et nominations ci-dessus continuent tant qu'elles ne soient pas limitées ou résiliées par le conseil. Que cette nomination entre en vigueur le 18 novembre 2024.
Adopté**

Constable à temps plein - Christopher Ratthé-Morier

France Roussel / Josée Rioux Walker,

2024-89 **Que le conseil municipal appointe Christopher Ratthé-Morier comme policier à temps plein selon le paragraphe 11 de la *Loi sur la police* avec période de probation et bénéfices selon l'entente collective entre Grand-Sault et l'Association des policiers de Grand-Sault. Adopté**

AFFAIRES NOUVELLES

Arrêté D-1- Budget 2025 de la SDCAGS Inc.

La greffière adjointe fait la première lecture en titre de l'arrêté D-1, suivant les avis selon le paragraphe 15 (3) de la *Loi sur la gouvernance locale*.

France Roussel / Claudette Goguen Kavanaugh, Que le conseil municipal adopte la première lecture de l'arrêté D-1, Arrêté municipal visant à approuver le budget d'opération de la Société de développement du centre des affaires de Grand-Sault Inc., telle que lue. Adopté

La greffière adjointe fait la deuxième lecture en titre de l'arrêté D-1, suivant les avis selon le paragraphe 15 (3) de la *Loi sur la gouvernance locale*.

Danny Soucy / Josée Rioux Walker, Que le conseil municipal adopte la deuxième lecture de l'arrêté D-1, Arrêté municipal visant à approuver le budget d'opération de la Société de développement du centre des affaires de Grand-Sault Inc., telle que lue. Adopté

Grandioses Communautaire

Le maire reconnaît deux Grandioses Communautaires ce soir. Dans la catégorie Bénévole, Judith Thériault et dans la catégorie Ambassadeur, Alain Lavoie.

Mot du maire

Le maire félicite la première ministre Susan Holt pour son élection le 21 octobre dernier. Il tient également à souligner la nomination de l'honorable Chuck Chiasson, notre député, à titre de ministre des Transports et de l'Infrastructure.

Il félicite par ailleurs les quatre récipiendaires des prix attribués par la CBDC Victoria Madawaska-Sud et la Chambre de Commerce La Vallée :

- **Linda Glazer** - *Linda's Kitchen – Petite Entreprise de l'année*
- **Shawn Bouchard** - *S. Bouchard & Fils Construction Inc. – Grande Entreprise de l'année*
- **Jean Leclerc** - *Metal and Plus Group of Companies Inc. - Jeune Entrepreneur de l'année*
- **Sydney Walsh** - *Angler's Worms World - Future Entrepreneure de l'année*

Le maire souligne également l'intronisation de M. John Durepos au Temple de la renommée des sports motorisés des Maritimes. Il félicite Les Fermes Paul Dionne, Réginald Dionne et Harmien Dionne pour avoir remporté le 1^{er} prix parmi les dix meilleurs producteurs de McCain Foods, et aux cultivateurs reconnus par McCain Foods.

Il remercie les bénévoles ayant organisé les activités d'Halloween dans les quartiers de Grand-Sault et de Saint-André, ainsi que la Légion canadienne pour la cérémonie du 11 novembre. Il souligne la mise en place de deux traverses piétonnières en hommage aux anciens combattants, un geste que la Municipalité souhaite répéter chaque année.

Le maire revient sur les séances de consultation « Café avec le maire et le conseil », où l'importance de préserver l'héritage des anciennes municipalités a été souvent mentionnée. Il nomme officiellement un comité de quatre représentants des anciennes entités municipales qui travailleront à trouver un moyen de reconnaître le volet historique de la contribution de ces trois municipalités d'ici juin 2025.

- Conseiller Sébastien Michaud – Ancienne Ville de Grand-Sault
- Conseillère Josée Rioux Walker – Ancien Village de Drummond
- Conseiller Mario Pelletier – Ancienne Communauté Rurale de Saint-André
- Maire Bertrand Beaulieu

Enfin, il annonce que l'édifice municipal et les chutes seront illuminés en bleu le 30 novembre, à l'occasion de la Journée de sensibilisation au cancer de l'estomac.

AUTRES

- Intervention du public

Il n'y a eu aucune intervention du public.

- Intervention des médias

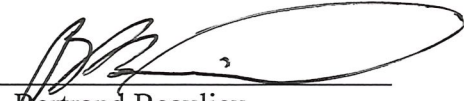
Il n'y a eu aucune intervention des médias.

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière est prévue pour le mercredi 18 décembre 2024, à 19 h, dans la salle Roland-Lafrance. Une réunion extraordinaire pourrait toutefois avoir lieu avant cette date pour l'adoption du budget.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Le conseiller Pelletier propose la clôture de la réunion à 19 h 45. Adopté


Bertrand Beaulieu,
Maire


Eric Gagnon,
Directeur général / Greffier

